

VIGIMYC : réseau d'épidémiosurveillance des mycoplasmoses des ruminants en France

Les mycoplasmoses rencontrées chez les bovins, les caprins et les ovins sont importantes soit par le risque potentiel d'introduction ou de résurgence de maladies graves et soumises à une réglementation internationale telle que la péripneumonie contagieuse bovine (PPCB), soit par l'impact économique des maladies qu'elles engendrent (arthrites, mammites, pneumopathies, etc.).

Parmi la quarantaine d'espèces de mycoplasmes rencontrées chez les ruminants, seules certaines sont pathogènes. Le diagnostic n'est donc significatif que lorsque les souches isolées sont précisément identifiées. Or cette identification n'est réalisable qu'à l'aide de techniques spécifiques que le réseau Vigimyc réalise depuis 1995 pour ses laboratoires partenaires et leurs vétérinaires praticiens.

En 2003, le fonctionnement de Vigimyc a fait l'objet d'une formalisation (charte et conventions) et le réseau rassemble actuellement 34 laboratoires départementaux métropolitains (Figure 1).

OBJECTIFS DE VIGIMYC

Le réseau poursuit les objectifs suivants :

- identifier les espèces de mycoplasmes isolées chez les ruminants ;
- suivre l'évolution des mycoplasmoses des ruminants sur l'ensemble du territoire national et détecter l'émergence de nouvelles espèces ou variants ;
- détecter une éventuelle ré-émergence de la PPCB en France ;
- partager des informations scientifiques et des connaissances techniques relatives aux mycoplasmes des ruminants ;
- constituer une collection représentative des souches de mycoplasmes chez les ruminants sur l'ensemble du territoire français.

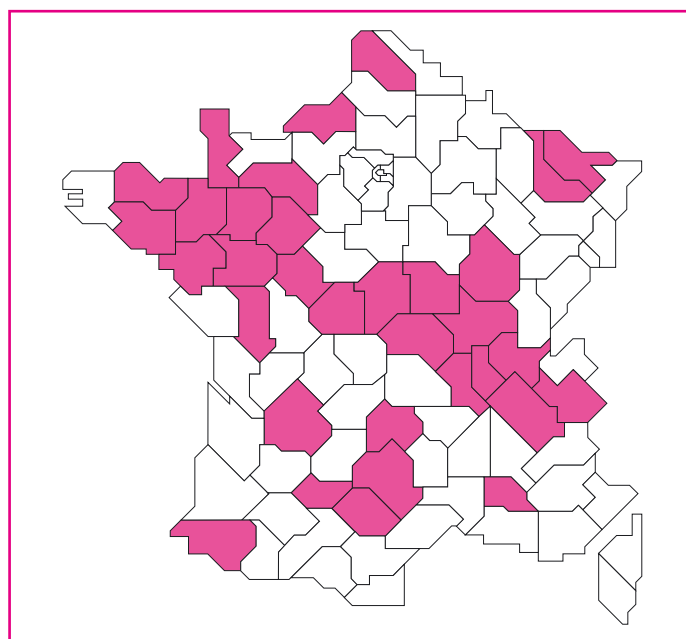


Figure 1 : Distribution des laboratoires participant à Vigimyc

FONCTIONNEMENT DU RÉSEAU

Le premier acteur de terrain de Vigimyc est le vétérinaire praticien dans le cadre de son activité de clientèle, dès lors que celui-ci transmet au laboratoire, à des fins de diagnostic, un prélèvement pour recherche bactériologique. Son laboratoire, s'il adhère à Vigimyc, transmet à l'Afssa-Lyon tout prélèvement pour lequel il a détecté la présence de mycoplasmes pour identification de l'espèce isolée. Le laboratoire transmet également à l'Afssa-Lyon une fiche de commémoratifs spécifique à Vigimyc renseignée à



partir des informations fournies par le vétérinaire (espèce, maladie observée, etc.).

L'Afssa-Lyon procède à l'identification des souches de mycoplasmes présents dans le prélèvement et en fait le retour au laboratoire qui transmet les résultats à son vétérinaire.

Afin d'assurer une bonne standardisation des essais d'isolement, l'Afssa encadre les laboratoires du réseau par la rédaction de procédures (COFRAC), l'organisation d'essais inter-laboratoires, d'essais comparatifs et de contrôle des milieux de culture commerciaux.

PARTENAIRES

Vigimyc est piloté par un comité fédérant les organisations représentant les principaux partenaires du réseau à savoir l'Afssa, l'Association des directeurs de laboratoires vétérinaires d'analyses (ADILVA) représentant les laboratoires participants, la Direction générale de l'alimentation (DGAL) représentant l'Administration, la Société nationale des groupements techniques vétérinaires (SNTGV) représentant les vétérinaires praticiens et la Fédération

nationale des groupements de défense sanitaires (FNGDS) représentant les éleveurs. La participation des laboratoires est volontaire et l'Afssa-Lyon prend en charge gratuitement l'identification des mycoplasmes.

CONCLUSION

Vigimyc permet la surveillance des mycoplasmes pathogènes des ruminants en estimant leur importance en fonction des filières et des maladies et assure une veille vis-à-vis de l'éventuelle émergence ou ré-émergence de maladies réglementées sur le territoire national.

La recherche de mycoplasmes n'est cependant pas encore systématiquement demandée par les praticiens lors des recherches bactériologiques de première intention. Aussi, en plus du soutien technique et scientifique qu'il fournit aux laboratoires et aux praticiens, Vigimyc s'attache à sensibiliser ces derniers sur la nécessaire recherche des mycoplasmes.

Les résultats du réseau seront présentés dans le prochain numéro du *Bulletin épidémiologique*.